

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELMAR-AGGLOMERATION

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Monsieur Laurent CHAUEAU, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, certifie avoir affiché l'arrêté n°2023.02.12A portant OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE MONTBOUCHER-SUR-JABRON signé en date du 28 mars 2023 :

- Au siège de CA Montélimar-Agglomération – 1 avenue Saint Martin – 26200 MONTELMAR le 30/03/2023
- Sur le site internet de l'Agglomération le 30/03/2023
- Sur le Facebook de l'Agglomération le 30/03/2023
- Sur le site du projet, au niveau de l'accès sur la RD 169, le 30/03/2023

L'avis d'ouverture d'enquête publique a également été affiché :

- Au siège de CA Montélimar-Agglomération – 1 avenue Saint Martin – 26200 MONTELMAR le 30/03/2023
- Sur le site internet de l'Agglomération le 30/03/2023
- Sur la page Facebook de l'Agglomération le 30/03/2023

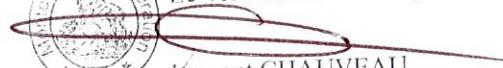
Les annonces légales d'ouverture de l'enquête publique ont été publiées :

- Dans le journal « Le Dauphiné Libéré » les 30/03/2023
- Dans le journal « La Tribune » les 30/03/2023

L'arrêté et l'avis d'ouverture d'enquête publique sont et resteront affichés jusqu'à la fin de l'enquête publique, soit le lundi 15 mai 2023, 16h00.

Fait à Montélimar

Le, 5 avril 2023

Pour le Président,
Le Vice-Président délégué

Laurent CHAUEAU
Le Président

